

Sommaire

Éditorial	Page 1
Informations communales	Page 2
Statistiques et Renseignements	Page 6
Documentation	Page 7
Histoire Locale	Page 8
Terroir	Page 11
Nos artistes locaux	Page 12
Associations	Page 13

L'étouyer

Editorial

Ce bulletin se fait attendre et malgré son retard, il subsiste des questions sur quelques points.

L'information de l'année sera notre intégration au sein de la Communauté de Communes du Pays Manslois depuis le 1er janvier 2011.

Cependant, à ce jour, il nous est difficile de présenter ce que sera la fiscalité communale, ne connaissant pas le montant des contributions d'entreprises.

Les budgets familiaux étant toujours un peu plus sollicités, il sera de notre devoir de modérer la répercussion des taxes auxquels nous échappions jusqu'alors.

Néanmoins, nous continuerons d'investir opportunément dans l'amélioration de notre bourgade et défendre nos valeurs dans cet élan de regroupement préconisé. Pour conclure, je salue les bonnes plumes qui œuvrent dans notre rubrique Tribune Libre ou tout autre, sans oublier, les bonnes volontés qui s'investissent dans les diverses animations qui amènent de la vie dans ce territoire.

Souhaitons une année faste à la commune et à ses habitants.

Le Maire

INFORMATIONS COMMUNALES

LE COLUMBARIUM

Le projet du columbarium est achevé. 12 cases de 2 urnes sont disponibles. Un jardin du souvenir a été



également créé. Les personnes intéressées par cette formule de concession peuvent se rapprocher de la mairie pour obtenir les renseignements nécessaires.

Le montant total de cet investissement s'est élevé à 37 400.11 € H.T, subventionné à hauteur de 5 295 € par le Conseil Général et 3 000.00 € de subvention parlementaire.

L'aménagement paysager de la parcelle communale attenante a été réalisé dans le cadre de la semaine régionale de l'arbre et de la haie, ponctué d'un projet pédagogique avec les élèves de CM1 et de CLIS de l'école primaire de Mansle, de la participation des habitants de la commune et également de personnes extérieures intéressées par cette démarche.

Le technicien David Olliveau de l'association PROM'HAIES a organisé et structuré cette opération pour la commune ce qui a permis de bénéficier d'une aide financière de la Région. Une subvention de 4 436 € pour une dépense subventionnable de 5 545 € nous a été octroyée.

LES DIVERS TRAVAUX 2010

Entretien des routes :

- Dérasement de la « banquette » de la route de Saint-Groux à la Départementale 739 et de Villorionx à Mansle pour 2 212.60 €
- Remblaiement du chemin de Villorionx avec tractopelle pour 1 345.50 €
- Entretien de la voirie communale pour 13 177.18 €

Travaux à la grange :

Zinguerie pour 2 611.82 €, pose du béton pour 3 709.80 €, électricité et Consuel pour 3 176.30 €, calcaire pour 291.92 €

Logement locatif de la mairie :

Achat d'un radiateur pour 692.70 €, rénovation de la

porte pour 974.31 €

Achat de tables et chaises pour la salle du braconnier : 3 838.89 €

Panneaux de signalisation des rues pour 4 988.39 €

Réfection de caniveaux affaissés et grilles à Villorionx pour 3 947.69 €.

LE PERSONNEL COMMUNAL

Notre secrétaire Gaëlle a repris son poste le 1er mars 2010 après son congé parental. Daniel POURSAT est employé depuis le 25 avril 2010, en contrat d'accompagnement à l'emploi, pour aider Mickaël, pour une durée de 6 mois. Son contrat arrivant à échéance fin octobre 2010, la commune a conclu avec la Région un nouveau poste en CAE croissance verte, subventionné à 90%. Par conséquent, Daniel travaillera pour la commune jusqu'au 31 octobre 2011.

LES NOMS DE RUES

Ca y est, nos rues ont un nom ! Vivement sollicité par la poste, une équipe volontaire s'est réunie à plusieurs reprises en ce début d'année pour déterminer quel nom nous pourrions donner à nos rues du bourg et de Villorionx.

Désormais, le bourg est nommé : place du souvenir, place de la mairie, impasse du braconnier, rue des ormes, rue du perradet, rue du préau, rue de l'étouyer, chemin de la procession, allée du grand guin, impasse des poinçonnettes, chemin de la côte, route de Mansle.

Villorionx devient rue de la fontaine, impasse du lavoir, impasse des tilleuls, rue du chêne vert, rue des grands champs, chemin du moulin neuf.

Pensez à faire vos changements d'adresse !

COMMEMORATION

Les habitants sont nombreux et fidèles pour rendre hommage à nos soldats morts pour la France.

Le maire a lu la lettre du secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants. Les enfants



ont déposé la gerbe au pied du monument du Souvenir. Après la cérémonie, un pot de l'amitié est traditionnellement offert par la municipalité.

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Le 1^{er} prix départemental qui nous a été attribué cette année. En outre, la commune a obtenu sa première fleur. Cette distinction nationale est décernée pour 3 ans, renouvelable si l'effort est maintenu ou accentué. Parmi les critères : l'aménagement, la propreté, l'état du bâti, les plantations paysagères et le fleurissement prenant en compte l'aspect économique de l'eau. Merci à nos agents pour leur travail et félicitations à vous tous pour cette contribution qui est également pris en considération.

LES PLANTATIONS

En décembre 2010, chênes, saules, frênes, peupliers... etc... ont été plantés en alignement sur la parcelle de la prairie de Saint-Groux. Dans le même cadre que celui du columbarium, nous avons obtenu une aide de la Région Poitou-Charentes au titre de la semaine régionale de l'arbre et de la haie 2010.

LA JOURNEE PROPRE



Comme tous les ans, la commune, à l'aide des habitants volontaires, a organisé sa journée propre. Il est regrettable de rappeler tous les ans le même appel au civisme sans aucun effet. Chaque citoyen finance pourtant sa part à la collecte des ordures ménagères et l'accès à la déchetterie. Ces individus ont peut être une idéologie pour une planète poubelle !

A noter, la journée propre 2011 aura lieu le samedi 5 mars à 9h, départ place de la mairie.

LE SMICTOM

Dans le but d'éviter un engorgement des déchetteries et d'augmenter les frais importants de transport, le Syndicat s'est équipé d'un broyeur à végétaux. Il offre cette prestation aux communes adhérentes. Vous pouvez ainsi bénéficier gratuitement de ce service. Les administrés peuvent déposer uniquement leurs branches et branchages de taille sur la parcelle située derrière la benne à verre dans le bois de Villoroux. Une pancarte sera déposée à cet effet. Les feuilles seules sont proscrites. Les branches peuvent atteindre maximum 80 mm de diamètre. Pour votre information, le broyeur viendra sur la commune le 25 mars, 21 avril, 19 mai, 17 juin, 28 juillet, 18 août, 15 septembre, 21 octobre, 17 novembre, 8 décembre. Cependant, vous n'êtes pas dans l'obligation d'attendre ces dates, pour y déposer vos branches. Si vous êtes intéressés pour récupérer du broya, vous pouvez le faire lors de ces journées.

CHARTRE TERRE SAINE

Notre commune sans pesticides

Le Conseil Municipal, en date du 4 février 2010 a adopté à la Charte Terre Saine Poitou-Charentes initiée par la Région.

Les démarches engagées au niveau européen pour diminuer la présence et l'utilisation des produits chimiques, notamment des pesticides, au niveau national à travers le Grenelle de l'Environnement et le plan Ecophyto 2018, interpellent chaque collectivité dans sa gestion des espaces verts.

En Région Poitou-Charentes, la Charte Terre saine « Votre Commune sans pesticides » propose une démarche d'excellence environnementale pour concevoir et entretenir les espaces publics en diminuant et supprimant les pesticides.

Les objectifs visés concernent la protection de la santé des personnels chargés de l'entretien et des

habitants fréquentant ces espaces publics, des ressources naturelles et de la biodiversité (faune et flore). L'engagement de la commune



dans cette démarche de progrès conduira à mener des actions de formation, d'information de la population, d'études sur les milieux naturels de la commune et à l'élaboration d'un plan de gestion et des méthodes d'entretien.

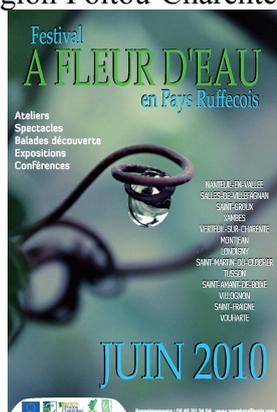
Cet engagement doit conduire la commune à élaborer dans un délai objectif d'un an une stratégie d'action pour les années à venir, à respecter toutes les prescriptions réglementaires relatives au stockage et à l'utilisation des pesticides et à compléter la formation des agents concernés. Cette démarche vise également les utilisateurs lambda ou professionnels qui sont générateurs de pollutions diverses.

TERA

L'association TERA qui occupait et animait la maison du ruisseau des îles, a intégré la maison de l'Europe à Angoulême et par conséquent la vie du lieu n'est plus en entrée libre permanente. Merci à cet organisme pour les animations qu'ils nous ont proposés pendant de longues années.

MANIFESTATION A FLEUR D'EAU

Au mois de juin 2010, le Pays du Ruffécois organisait une manifestation intitulée « à fleur d'eau ». 12 communes y ont participé, axées à la sensibilisation de la protection de la ressource en eau. Ce projet a pu être mis en œuvre grâce au concours financiers : de la Région Poitou-Charentes, du Conseil Général de la Charente, de l'Europe et des communes participantes. Ainsi, chaque week end de juin, le public pouvait participer à des ateliers de jardinage écologique, à des ateliers de découverte des arts du spectacle, se laisser guider à pied ou en canoë dans le cadre de balades



découverte des milieux humides et milieux aquatiques, découvrir des expositions, assister à des conférences et découvrir des spectacles d'artistes inspirés par l'eau. A Saint-Groux, le samedi 12 juin, était organisée une projection du film sur le thème de la vie autour de l'eau de la Charente, la visite de la Maison du Braconnier et de l'écluse, le tout animé par l'association Via Patrimoine. Divers ateliers de maçonnerie dans l'eau étaient organisés avec maison paysanne de Charente sur le site de l'ancienne pêcherie. Cette journée s'est clôturée par le spectacle « Le Bal de Mer » animé par Philippe Egalité avec ses instruments insolites et bucoliques.

MANIFESTATION DE LA GUIQUETTE MOBILE

Chaque saison estivale, l'association Anis Trio dont le siège est à Angoulême propose



son édition de la guinguette mobile. Leur programmation propose des chansons, des contes, de la musique du Monde. La commune a décidé en 2010 dans le cadre de son animation d'été d'organiser un concert proposé par la Guinguette. C'est ainsi que le 26 juillet au ruisseau des îles a eu lieu un concert de Jazz Arabo-Andalou présenté par TRIO IFRIQIYA. Cette soirée fut conviviale. Le public présent a apprécié ce style particulier.

MARCHE D'AUTOMNE



Tous les ans, l'Office du Tourisme de Manslois organise un marché d'Automne sur le territoire Manslois. Ce 3 octobre 2010, c'est à Saint-Groux que 15 producteurs et exposants se sont installés. Ce fut une journée bien réussie pour les organisatrices de l'Office qui se sont dévouées à cette cause.

LE REPAS DES AINES

Le 28 novembre, les aînés accompagnés des élus se



retrouvés aux 3 Saules pour le traditionnel repas proposé par le CCAS. Notre Conseillère Générale et Sénatrice nous a honoré de sa présence pour cette belle journée conviviale avec une incroyable scène de nos Tamalou(ses). Nous regrettons l'absence de nos amis malades ou en mobilité difficile que nous saluons bien.

LA SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse locale continue son développement dans une démarche de gestion des nuisibles. Philippe FREBOEUF a suivi une formation de piègeur. Un agrément lui a été attribué. Ainsi, les personnes qui subiraient des dégâts de prédateurs peuvent le contacter.

ENTREE DANS LA CDC DU PAYS MANSLOIS

A compter du 1er janvier 2011, Saint-Groux fait parti du périmètre de la Communauté de Communes du Pays Manslois. Les nouvelles charges transférées par la commune à la Communauté sont la participation au Centre Social de Mansle, la participation au Syndicat du Pays du Ruffécois, la participation au SDIS, la participation à l'OPAH et la participation au collège, le tout estimé à 6 726 € (pour 2010). En contrepartie, la Communauté de Communes du Pays Manslois bénéficiera de nouvelles recettes qui ne seront plus versées à Saint-Groux : il y a la part des impôts « ménagers », des impôts « entreprises », de la dotation globale de fonctionnement. Au vu de la ré-

forme, nous ne pouvons estimer ce chiffre à ce jour. Pour votre information, les taux 2010 de la Communauté de Communes du Pays Manslois sont :

Taxe d'habitation : 1.66%

Taxe Foncière : 3.75 %

Taxe Foncière non bâti : 9.78 %

Sur votre feuille d'impôts locaux, la part de TFB de la commune aura intégré la part du Conseil Général qui elle, n'en percevra plus.

Le service du SPANC sera assuré par la Communauté de Communes. Chaque assainissement individuel sera donc suivi par leurs techniciens. Leurs tarifs sont :

- Diagnostic de l'existant ou pour une vente : 75 €

- Réhabilitation sans avoir eu de diagnostic : 152 €

- Réhabilitation suite au diagnostic : 82 €

- Création d'un assainissement pour une maison neuve : 200 €

- Certificat d'urbanisme : gratuit

Sont également transférés la collecte des ordures ménagères qui cependant continueront d'être pris en charge par le SMICTOM de Champniers ce qui ne changera donc rien pour vous.

Pour conclure, dorénavant la commune pourra bénéficier de dotations d'équipement de l'état pour nos investissements, ce qui n'est pas accordé aux communes dites isolées.

DISPOSITIF CORDEE TPE

En avril 2010, le Conseil Municipal a accepté la participation de la commune au dispositif CORDEE TPE. L'organisme porteur de ce dispositif est le Syndicat Mixte du Pays du Ruffécois. Ce règlement est à destination des petites entreprises de l'Artisanat, du Commerce et des Services. Il a pour objectif de : -soutenir un projet territorial collectif sur un territoire ou un bassin favorisant le maintien et le développement de services marchands de proximité pour offrir une qualité de vie et les services indispensables à la population locale.

-consolider les petites entreprises (activités commerce, artisanat, services) en favorisant leur développement au service de l'emploi

-favoriser la prise en compte du développement durable par les petites entreprises.

STATISTIQUES COMMUNALES 2010

ETAT CIVIL

Décès :

Germaine ROUX ép. GUYNOUARD le 6 février
Ginette BRICOUT ép. ROYER le 1er mai

Elèves scolarisés :

Ecole maternelle : 4 - Ecole primaire : 13 - Collège : 4

Liste électorale :

Inscrits : 124 dont 62 hommes et 62 femmes

Urbanisme :

Permis de construire : 4
Déclaration préalable : 1
Certificat d'urbanisme : 1



RENSEIGNEMENTS UTILES

Urgences

Pompiers :	18
SAMU urgence médicale	15
Centre hospitalier RUFFEC urgences	05 45 29 50 72
Centre ANTI-POISON BORDEAUX	05 56 96 40 80
Gendarmerie	17
Dépannage EDF	0 810 333 016
Dépannage Eau CELLETES	05 45 22 28 54
Centre social	05 45 22 72 11
Conciliateur de justice	05 45 22 40 43

Demandeurs d'emploi :

Femmes : 5 Homme : 1 Indemnisables : 4

Taux des impositions 2010

Taxe d'habitation : 4.10% produit 4 379 euros
Foncier non bâti : 30.81% produit 3 451 euros
Foncier bâti : 9.10% produit 70 907 euros
Taxe professionnelle : produit 32 314 euros
Taxe enlèvement ordures ménagères : 11.92%
Pour mémoire : Taux moyen départemental 2010 :
T.H. 11.18%, T.N.B. 49.10%, F.B. 24 37%

Budget communal 2010 :

Le budget total s'équilibre à
- section de fonctionnement : 233 876 euros
- section d'investissement : 107 966 euros

Cotisations et participations versées aux divers organismes de regroupement en 2010

- Syndicat Départemental Incendie Secours	3 200 €
- Syndicat Départemental Informatique	669 €
- Pays du Ruffecois	670 €
- SMAHP Charente non domaniale	1 940 €
- Ecole maternelle Mansle	7 280 €
- Ecole primaire	8 880 €
- Centre social Mansle	2 575 €
- SMICTOM Champniers :	317 €



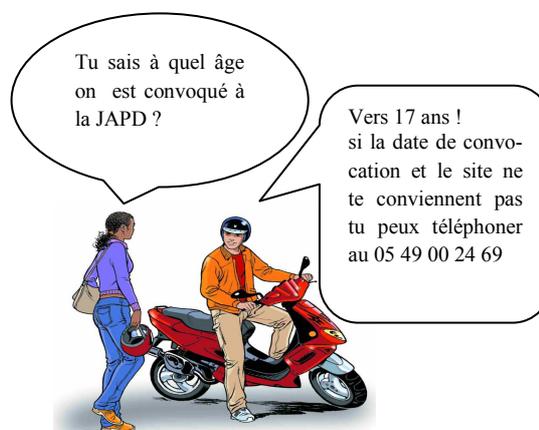
Journée d'Appel de Préparation à la Défense :

Déroulement d'une journée :

09H00 Accueil et formalités administratives
09H30 **ETRE CITOYEN FRANCAIS ET EUROPEEN**
10H10 Pause
10H20 **TESTS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA LANGUE FRANCAISE**
10H50 **COMPRENDRE LA DEFENSE**
12H00 Déjeuner
13H30 **VISITE DE SITE**
14H30 **PRENDRE PART A LA DEFENSE**
Entretien d'orientation
15H25 Pause
15H40 **SECOURISME**
16H55 Évaluation de la journée, Remise des certificats
Vers 17H 15 Départ

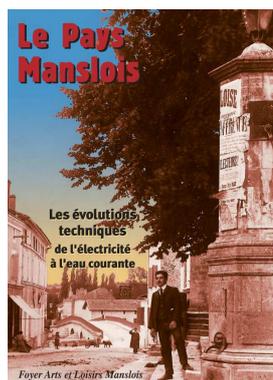
Sites JAPD : Bureau du Service National Poitiers - Ecole de Gendarmerie Châtellerault - Escadron de Gendarmerie 45/2 Niort - ENSOA Saint-Maixent - 519° RT La Rochelle - BA 721 Rochefort Air - Ecole de Gendarmerie Rochefort - EETAA 722 Saintes - 1° RIMa Angoulême - BA 709 Cognac.

Correspondant communal de la défense : Maurice SY.



DOCUMENTATION

MANSLE ET SA REGION EN IMAGES -TOME 3



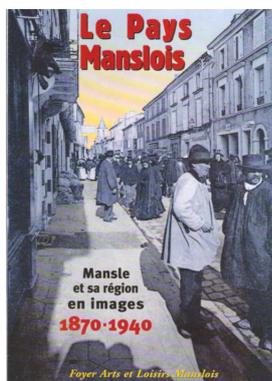
Les souscripteurs peuvent se procurer ce volume et les deux précédents au prix de 22 euros l'exemplaire :

- au secrétariat de la mairie de Mansle
- À l'office du tourisme
- À la salle Louis Léaud les mercredis et jeudis de 9h30 à 17h
- Par courrier ; FALM Hôtel de Ville 16230 MANSLE

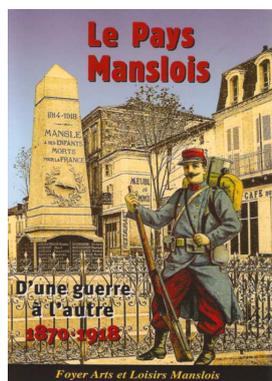
Les évolutions de la vie rurale font l'objet de ce nouvel ouvrage concernant l'histoire du Pays Manslois (1870-1940).

Le livre de 224 pages, abondamment illustré, comporte plus de mille photos et documents. Il raconte l'amélioration de l'habitat, les modifications de la vie quotidienne, la révolution de l'arrivée de l'électricité, les progrès de la transmission des nouvelles (la poste aux lettres, le télégraphe, le téléphone, la radio), et enfin l'eau, de la source à l'adduction.

Tome 1



Tome 2



CAUE 16

3 architectes et 2 conseillers énergie à votre service

Vous souhaitez faire construire ou restaurer une habitation et vous vous interrogez sur la qualité architecturale du bâtiment, ses performances énergétiques ou l'utilisation d'énergies renouvelables.

Les architectes et les conseillers énergie du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous.

Ils vous aideront à formuler vos exigences architecturales et fonctionnelles. Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance sur l'éco-construction, la maîtrise des consommations énergétiques, les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, l'iso-

lation, les énergies renouvelables, les aides financières.

Ce service est rendu possible dans des conditions de **neutralité**, de **gratuité** et de **stricte indépendance** grâce au soutien financier de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et de la Région Poitou-Charentes.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente

31 Boulevard Besson Bey 16000 Angoulême
05 45 92 95 93

Caue16@wanadoo.fr ou infoenergie.caue16@wanadoo.fr
www.caue16.fr

TRIBUNE LIBRE

Mais que sont les odonymes ?

Depuis peu, le village de Saint-Groux a vu des odonymes fleurir dans ses rues. A part quelques érudits en littérature la plupart appartenant comme moi au commun des mortels sera plus encline à chercher dans les massifs plutôt que de lever la tête. Et pourtant c'est fait, la commune a donné des noms à ses rues et l'équipe municipale a posé les plaques.

C'est au 12^{ème} siècle qu'apparaissent les premiers noms de rues. Ils étaient attribués en fonction de la situation de la rue ou du lieu qu'elle desservait (rue des abattoirs, place du marché, rue des mégissiers). Au 17^{ème}, la dénomination fonctionnelle change pour des noms de personnages publics (politiciens, artistes, écrivains et d'une manière générale de notables). A la révolution, les noms de personnages célèbres laissent place à des valeurs du moment (rue de la Liberté, place de l'Égalité, place de la Nation.) Sous l'empire, les grandes batailles donnent des idées et c'est à ce moment que l'on voit apparaître des noms rappelant les grandes victoires de l'empereur ou des personnages militaires. (place d'Austerlitz, rue Masséna, pont d'Iéna).

De nos jours, les noms de rue n'ont plus de nomenclature précise et un mélange de toutes les tendances historiques se retrouve. Les nouveaux quartiers font néanmoins l'objet de thèmes mais aussi comme à Saint-Groux, l'officialisation de noms qui existaient déjà est de nature à satisfaire une majorité.

Odonyme : mot masculin d'origine grec. Hodos (route) et onoma (nom). Il s'agit donc d'un mot désignant une voie de communication.

Maurice SY

HISTOIRE LOCALE

COMMUNE DE SAINT-GROUX

Superficie = 449 hectares, Population = 148 habitants

Entièrement comprise dans une boucle de la Charente, la commune de Saint-Groux occupe une presqu'île entourée de trois côtés par le fleuve, qui se divise en plusieurs bras au milieu d'une large vallée. Aussi la plus grande partie du territoire est-elle consacrée aux prairies, qui couvrent plus de la moitié de la superficie totale de la commune et l'élevage du bétail, principalement de la race bovine, est-il une des principales sources de revenus.

Le territoire de cette petite commune est peu boisé et très fertile. Les terres incultes y sont à peu près inconnues. On peut y signaler la reconstitution d'un petit vignoble d'une dizaine d'hectares.

La commune de Saint-Groux est la moins peuplée de tout le canton, et, bien qu'elle soit également une des moins étendues, la population n'est pas en rapport avec la superficie. La densité de cette population est des plus faible et atteint à peine le chiffre de 32 habitants par km², alors que la moyenne du canton est de 49 habitants par km².

L'industrie est absolument nulle et la Charente, dans son long parcours autour de la commune, ne donne sa force motrice à aucune usine.

La principale voie de communication de la commune est la route d'Aigre à Mansle (route départementale n°9 de Matha à Chabanais) qui en suit la limite méridionale. En dehors de cette route, le réseau routier ne comprend que des chemins vicinaux ordinaires, qui unissent Saint-Groux à Mansle, à Luxé et à Fontenille.

La station de chemin de fer la plus proche est celle de Luxé, sur la ligne de Paris à Bordeaux, à sept kilomètres.

Le bourg de Saint-Groux (72 hab), à 3 kilomètres nord de Mansle et 17 kilomètres de Ruffec, est un bourg insignifiant situé sur la rive gauche de la Charente, presque au sommet de la boucle que décrit le fleuve.

L'église primitive était un monument du onzième siècle, qui fut donné, vers l'an 1067, par Robert de Montbron, seigneur de Château-Renaud, au chapitre de la cathédrale d'Angoulême. Vers la fin du douzième siècle, cette église fut remplacée par une autre, dont le portail seul a subsisté.

Les plus anciens registres paroissiaux conservés à Saint-Groux remontent à l'année 1649.

La découverte, à Saint-Groux, de sépultures anciennes, de tuiles à rebords et d'autres vestiges de l'époque gallo-romaine semblent indiquer que cette contrée était habitée dès les premiers temps de l'ère chrétienne.

Le seul hameau de la commune de Saint-Groux est Villoriox (70 hab), situé à peu près au centre de la commune.

A la Révolution, le chapitre de la cathédrale d'Angoulême jouissait encore d'une partie de dîmes de Villoriox.

Entre Villoriox et la forêt de Boixe se trouvait autrefois le domaine de Villedondé, qui, après avoir appartenu aux moines de Clairvaux, devint la propriété de l'abbaye de Saint-Amant.

Extrait du livre de géographie historique et communale de la Charente de J-Martin BUCHEY (ancien professeur d'histoire) 1914-1917

VILLORIOUX

Plus de 2 siècles de procès

Sans doute que les habitants de Villoriox ignorent que le chemin qui les conduit au moulin neuf et au-delà, a fait l'objet de plaidoiries devant toutes les cours de justice compétentes en passant par Ruffec, Angoulême, Bordeaux et même le Parlement de Paris.

Au 17^{ème} siècle, les parties en causes sont le sieur de LESMERY, seigneur d'Echoisy, propriétaire du château et de la basse-cour, et deux habitants de Villoriox les nommés AUDOIN et GAZENMAJOU. Ces derniers revendiquent un droit de passage pour se rendre au moulin neuf dont ils assurent l'exploitation en qualité de propriétaires. La première décision du 13 octobre 1638 leur donnant gain de cause, LESMERY les traduit devant le parlement de Paris le 9 juin 1640, qui confirme la décision de première instance, à savoir que les demandeurs ont le droit d'utiliser le chemin du château au même titre qu'un chemin public. En 1641, LESMERY propose un autre chemin, hélas plus long et plus étroit qui a pour effet néanmoins de mettre l'affaire en sommeil. D'autre part, en 1670, LESMERY acquiert le moulin neuf.



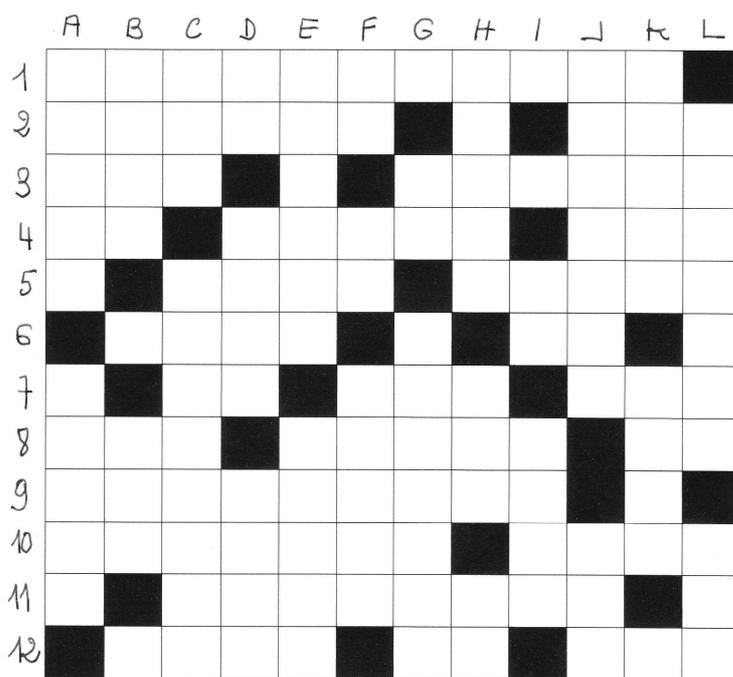
En 1757, les décisions antérieures sont remises en cause par les descendants AUDOIN et les sieurs DUBOIS de la Plaine et DUBOIS de la Brune ainsi que d'autres habitants de Villorion, revendiquant à nouveau le droit de passage par le chemin du château et de la basse-cour, le propriétaire ayant à nouveau fait obstacle au passage. La juridiction saisie renvoie alors les parties aux décisions rendues en 1640, octroyant ainsi le droit de passage par la cour du château aux habitants de Villorion.

Après la démolition du château vers 1850, le sieur Télamon MODENEL, nouveau propriétaire de la basse-cour, entreprend en 1853 de fermer le chemin au moyen d'une barrière fermée à clé. Nouvelle intervention des habitants de Villorion par exploit d'huissier, intimant à MODENEL d'ouvrir le passage sous 24 h 00. C'est alors qu'une faute procédure concernant la saisine d'un tribunal non compétent, donne à MODENEL gain de cause. AUDOIN et consorts, injustement condamnés aux dépens, demandent au tribunal de Ruffec l'enlèvement de la barrière et le 31 mars 1854, se référant à toutes les décisions subséquentes au premier jugement, le tribunal condamne le sieur MODENEL à laisser la libre circulation sur ledit chemin, aux habitants de Villorion. MODENEL fait appel de la décision qui est interjeté par la Cour d'Appel de Bordeaux le 12 janvier 1855.

En conséquence de quoi, aucune autre décision de justice n'ayant été rendue depuis l'arrêt rendu à Bordeaux, le libre accès à la basse-cour et au moulin neuf, est autorisé sans restriction.

Merci à Jeanine et René BAUSSANT de m'avoir communiqué les documents de référence.

Maurice SY



HORIZONTALEMENT

- 1 – indigène
- 2 – briser – liquide
- 3 – affirmation – étriqué
- 4 – sigle européen – trace - canton
- 5 – vagabonde – prix de la location
- 6 – manque – négation
- 7 – symbole d'un métal léger
- 8 – roue de poulie – revenu – divinité grecque de la terre
- 9 – plutôt molles
- 10 – étreinte – releva
- 11 – de couleur brun jaune
- 12 – transpiration – Dieu – pour rire

VERTICALEMENT

- A – saint inhumé à l'abbaye de St-Cybard
- B – spécialité de paon – chevalier efféminé
- C – presque un frère – glandeur charentais
- D – travaux pratiques – un bon copain – fixe sa chaussure
- E – plantigrade – une rue du village
- F – article - personnel – célèbre
- G – conjonction – manque de rapidité
- H – se mire dans l'Étouyer – saison – possessif
- I – personnel – du fer dans la chair
- J – il serpente sur la commune – sensibilité argentine
- K – porter préjudice – double trait
- L – extension – psittacidé palindrome

L'ÉPICERIE DE SAINT-GROUX

Il y a un peu près de 60 ans, dans les années 40, Saint-Groux avait une épicerie, située face au café des pêcheurs maintenant Les 3 Saules, à l'angle de la route où habite Madame Jacqueline PERAUD.

Elle était tenue par Madame MAMY qui avait réservé à cet effet une petite pièce derrière la cuisine salle à manger. Je ne me souviens pas qu'il y ait eu une enseigne.

Madame MAMY était une personne âgée, qui marchait difficilement et à petit pas, toute courbée par des rhumatismes. Elle ne vendait que des denrées sèches, présentées en vrac et pêle-mêle dans des sacs de grosse toile : sucre, sel, café, épices, haricots, lentilles.... Des produits d'entretien : savon, lessive, balais... sur les étagères un peu de mercerie, quelques friandises pour les enfants. Sur une table au centre de la pièce, on voyait un grand bocal de sucres d'orge multicolores, une boîte métallique tenant lieu de caisse et la balance avec ses poids noirs.

Encore enfant, j'étais le préposé aux « commissions ». Je n'avais que la route à traverser et il ne se passait guère de jour sans que ma mère ne m'envoie vite acheter quelques produits.

Madame MAMY me recevait toujours aimablement malgré ses problèmes physiques. Elle prenait une poche en gros papier marron, la remplissait à petites pelletées jusqu'à ce que les deux plateaux de la balance s'équilibrent. Quelquefois, en tant que bon et sage client, je recevais un sucre d'orge en prime !

Quelque temps plus tard, les commerçants de Mansle commencèrent les tournées dans les villages et la petite épicerie ferma ses portes.

Christian FAURE



TERROIR

Zue ma Charente est jholie !

Coument peut-on zy sonjher ?...
Sans nics d'grôles et sans feurzaïes,
Sans ses saps ébouillés.

Bin sûr, ale est encouère jholie...
Coument peut-on l'imajhiner ?...
Dans ses soufrances et sa peutrassse
Sans coudriers et sans oumiasses.
Aveuc ses églises sans clocher,
Aveuc les tublles tout ébouillées.

Bin sûr, ale est encouèr' jholie...
Quand a s'promeune enjholeuse,
Aveuc ses trougnons d'châgnes et d'yeuses
Coument peut-on l'imajhiner?...
Aveuc ses bois acabassés,
Sans frètes et sans piniers,
Qui sont à besa tout esquintés.

Bin sûr, a s'ra t-encouèr' jholie...
Mé o faudra comb' et comb' de temps,
Nous autes y s'rons teurtous bâsis.
Mé quand ses boués r'pouss'rant,
Que tout ira bin pplanjement,
Peura-t-on encouèr' l'imajhiner?...
Sans grôles et sans feurzaïes,
Sans ses saps, sans ses piniers.
Mé jh'arêterons jhamé de l'aimer !

Extrait du Subiet n° 238—09/10/2003



Plein la vue !

La Cigale et le Formi

*Cheu pauv La Fontaine a point fini d'en vouère !
In p'tit drôle, ou bin ine p'tite drôlesse, r'vint d'l'école et
raconte à son frère, sa sœur, sa m'man, son p'pa.. Ou queu-
qu'un d'aut'*

- Tu sais pas ? A l'école, jh'ai appris l'istouère d'la cigale et dau formi.

- Ah ! Et sais-tu bin c'qu'ol est ine cigale ?

- Eh bin sûr ! Ol est est ine aspèce de gueurlet qui chante peurtout quand o fait chaud...

Ale avait don chanté tout l'été.

- Bon ! Alors, qu'est-ou qui y'a-t-arrivé ?

- Bin coume ale avait passé tous ses jhors à chanter, ale avait pas toyu l'temps de faire ses coumissions. Et en pu d'mé, ale avait pas d'conjhélateur. Alors, ale avait pu reun à manjher quand l'ivar arivit !

- Ol étit in p'tit d'sa faute ! Ale avait qu'à travailler au yeu d'jhouer les chanteuses. Enfin, qu'est-ou qu'ale a fait ?

- Eh bin, vouélà ! Ale a-t-été vouère sa vouésine, in p'tit formi tout nègue, et pas frasant, jh'te jhure ! Et a y'a dit :

- « *vous ariez-pas in p'tit queuque chouse à m'foute dans la garganète ?* »

- Et qu'est-ou qu'i répond l'formi ?

- « *Ah ! Voué, s'ti, qu'est-ou don qu'vous fasiez dau temps qu'moué jh'me cassais l'échine dans les champs ?* »

Et la cigale zi répond :

- « *ben moué, jhe jhouais de la guitare peur faire pllési aus jhenses en vacances...* »

- Et qu'est-ou qu'le formi zi a dit ?

- « *eh beun, continuez-don, ou bin fasez in sonjhe, o paraît qu'o sart de souper !* »

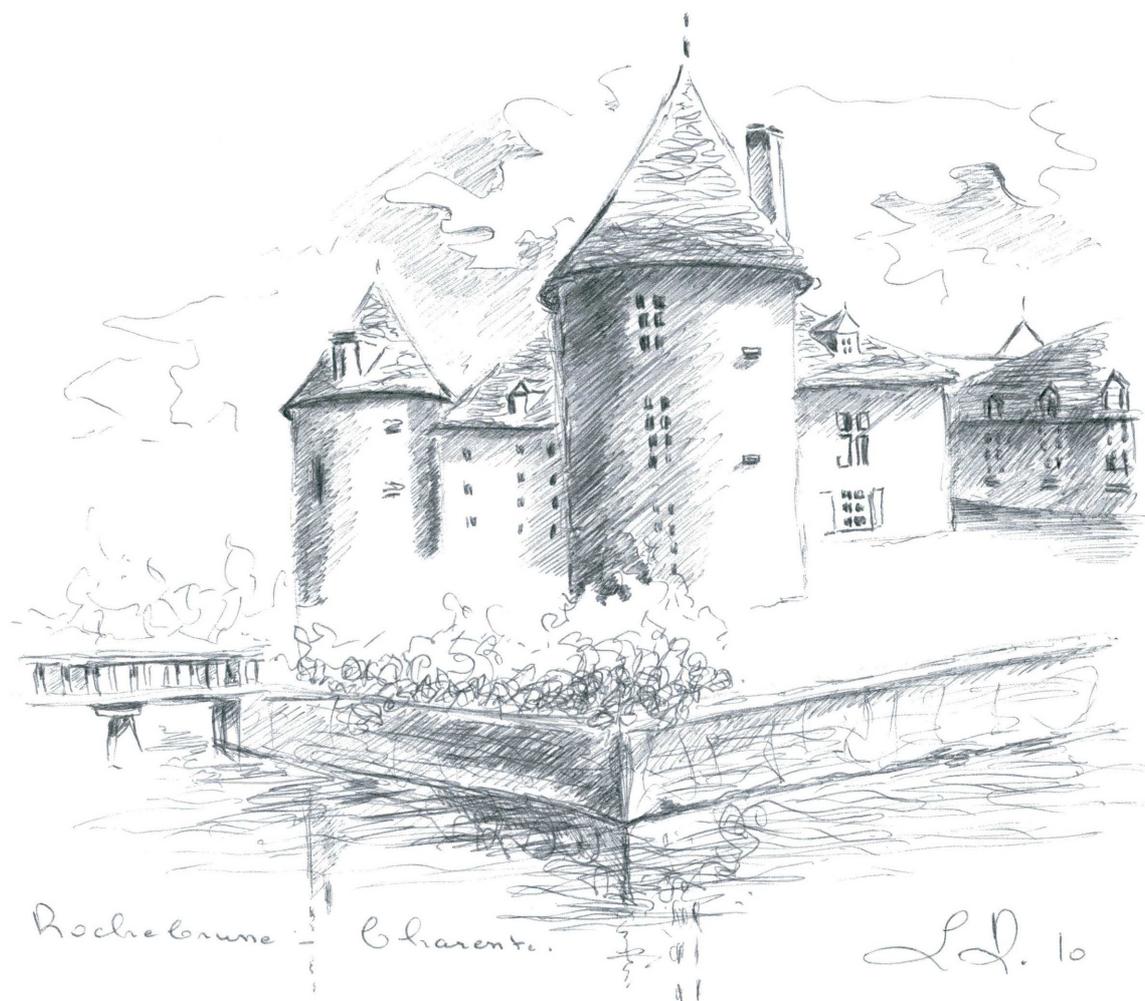
Et a zi a feurmé la porte au nez : cric ! crac !

- Tu crés qu'o s'a bin passé coume cheu ?

- Jh'en seus sartin, pisqu'ol est la maîtresse qu'o z-a dit »

Extrait du Subiet n° 232—09/10/2002

NOS ARTISTES LOCAUX



Réalisé par Madame Lucie DUBOURG

LA VIE ASSOCIATIVE

LA GRATULPHIENNE

LA GALETTE DES ROIS

Le 10 janvier, premier rendez-vous sur « 9 » pour l'année 2010 ;



Conviées par la Gratulphienne, 70 à 80 personnes se sont retrouvées, près de la longue table, parée de nombreuses « galettes des Rois », de plu-

sieurs bouteilles de cidre, jus de fruit et d'eau...

Avant la dégustation, nous avons reçu les vœux du Président, suivi de la remise des prix du concours des maisons illuminées pour les fêtes de fin d'année. Sophie et Eric Girard ont reçu leur cadeau. Les deux autres lauréats étaient les familles Melon et Guilloteau. Nous pouvons féliciter toutes les familles qui savent si bien décorer leurs maisons. Bravo à toutes. La bienvenue a été souhaitée aux 2 familles arrivées en 2009 sur notre commune. Monsieur et Madame Bouquinet et leurs 2 enfants à Villorioux. Monsieur et Madame Bonhomme et leurs 3 enfants à Saint Groux.

Enfin arrive le moment décisif de connaître qui va être couronné... ? Au fur et à mesure que les galettes étaient dégustées, apparaissaient Reines et Rois.

Avant de se séparer, les têtes couronnées ont posé pour la photo souvenir, devant le sapin scintillant qui pourrait rivaliser... avec la Tour Eiffel.

Geneviève Galois.

LE LOTO

Samedi 10 avril : coucou, le revoilà. Après une année d'absence, c'est la troisième édition du loto, avec de très beaux lots, dont une super télé !!! Les 70 joueurs arrivent les uns après les autres et choisissent avec soin le carton avec leurs numéros fétiches qui vont leur permettre de gagner les plus gros lots.

Le président souhaite la bienvenue et remercie les joueurs pour leur présence. Le jeu commence avec la première boule qui sort du boulier après un tour vertigineux. Après la 5^{ème} partie, c'est la partie réservée aux enfants, puis la pose, avec vente et dégustation des crêpes confectionnées par les gratulphiennes.

Le jeu recommence, toujours avec l'espoir de gagner le gros lot. Mais ce dernier numéro qui



ne veut pas sortir !!!

Déception pour les uns, mais joie pour l'heureuse gagnante qui reçoit les félicitations du président.

Nous nous séparons, heureux d'avoir passé une bonne soirée ensemble. Et peut-être à l'an prochain.

LE BRIN D'AILET

Environ 70 épiciers de la fourchette s'étaient retrouvés dans la salle du braconnier pour le « fameux brin d'ailet » annuel.

Un petit coup de pineau pour commencer, suivi des rillettes d'oies, de l'omelette à la carte, bien

cuite ou baveuse, avec ou sans aillet, (on peut dire que cette année on les a bichonnés nos convives), du fromage blanc avec sucre, confiture ou ail selon le goût de chacun. Le tout bien sûr était accompagné d'ail nouveau. Un café, une petite prune et midi était là. Merci à René et à Pierre pour le liquide qui a favorisé ladégustation.

M.S.

LA FETE NATIONALE

L'orage menaçant, les organisateurs avaient pris leurs précautions en mettant en place deux tivolis. En effet, il fallait accueillir 165 convives et si possible à l'abri. Même si le plan de table, préparé avec minutie par Jeanine a été chamboulé, bien leur en a pris car avec ce qui est bé, il y eu de dans les siettes.



tom-
aurait
l'eau
as-

Infatigables, les dames du village sont à l'œuvre

Toujours très apprécié pour sa saveur et sa générosité, le repas a fait l'unanimité pour sa qualité..



Après la pluie, le beau temps qui a permis les activités habituelles, notamment la pétanque.

Vers 20 h 00, le vent s'étant levé, c'est dans la salle du Ruisseau des Iles que le

maire et le conseil municipal ont accueilli l'ensemble de la population présente au vin d'honneur.

Le pétillant et les gâteaux, préparés par les Dames de Saint-Groux et Villorioux, ont comme chaque année régalié les invités.

Elisabeth, la championne de pétanque 2010



C'est le moment du vin d'honneur

Chauffe Marcel... pardon...

Franck

A l'issue, c'est Franck, le DJ qui, sur des airs recherchés et adaptés, a fait danser jeunes et moins jeunes sur la piste de danse, installée sur la place du village comme le veut la tradition.



Jean avait préparé les lampions

A la nuit tombée, la retraite aux flambeaux, partant de la place de la mairie et précédant la population, s'est dirigée

vers l'île des cygnes où l'attendait le spectacle pyrotechnique.

Les premières fusées et l'avion stylisé

Des éclairs fulgurants accompagnés d'un bruit de tonnerre jaillissent du sol et éblouissent pendant quelques dizaines de minutes les spectateurs venus nombreux. Avant l'embalement total avec le bouquet final, notre ami Gérard, maître artificier, améliorant chaque année le spectacle, avait rendu hommage à Maryse BASTIER personnage historique du monde de l'aviation avec une évocation de sa vie en trois volets et la présence stylisée d'un aéronef.



Le plaisir des yeux ayant été assouvi, la foule des spectateurs est revenue au centre bourg. Pour une majorité c'est le retour à la maison alors que d'autres retrouvent la piste et dans un dernier baroud d'honneur, clôturent la journée qui a été longue. Les dernières portières claquent, les lampes s'éteignent et la nuit reprend ses droits. C'est fini, à l'année prochaine.

M.S.

LA BROCANTE

Dès 6 heures du matin, les premiers brocanteurs étaient déjà à la barrière qui s'est ouverte peu après.

Vers 9 h, le ramassage des feuilles a permis de dénombrer 83 exposants. Chaque année un peu plus et toujours aussi heureux de l'accueil et du site. Peu avant midi, les choses sérieuses ont commencé. Les caissières, les rôtisseurs, les barmans et les serveuses, chacun était à son poste.



C'est avec le sourire que nos caissières ont accueilli leurs clients

C'est l'heure du coup de feu... !

La nouvelle organisation mise en place par Gérard, l'intendant en chef, a permis de servir tous les clients sans aucun délai d'attente. Ils se sont quand même englouti 80 kg de frites ainsi que des dizaines et des dizaines d'andouillettes, de saucisses, de merguez et de ventrèches. Il faut dire aussi que le rayon frites était assuré par des pros, venus avec leur matériel. La chaleur aidant, les barmans ont pratiquement écoulé tout leur stock dans l'après midi. Il était plus de 19 h 00 quand les derniers marchands ont quitté le terrain. Beaucoup sont venus dire leur satisfaction. Une quinzaine de volontaires remet le terrain en l'état puis, Gérard offre le « coup de l'étrier » avant que chacun ne regagne ses pénates.

M.S.

LA FETE DE LA MOJETTE

Après que d'aucuns aient parcouru la campagne pour les achats habituels, d'autres s'étaient mises au fourneau pour mijoter un bon potage à la citrouille et les fameuses mojettes dont on ne fait plus la publicité. D'autres encore avaient préparé entrée, fromage et dessert du fait qu'à midi tout était prêt pour accueillir la petite cinquantaine de participants.

C'est ainsi que l'amphitryon de service affichait au menu :

Potage à la citrouille
Crudités variées
Gros grillons charentais et rôti
Mojettes préparées maison
Fromage
Dessert (salade de fruits et cake)
Café



Après que chacun se soit régalé, il a été procédé à la vente des billets et au tirage de la tombola. Les billets étaient tous gagnants.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui sont venus passer un bon moment mais aussi apporter leur contribution à cette action caritative. Merci aussi à ceux qui n'étaient pas présents mais qui ont fait parvenir leurs dons.

M.S.

Téléthon

TELETHON

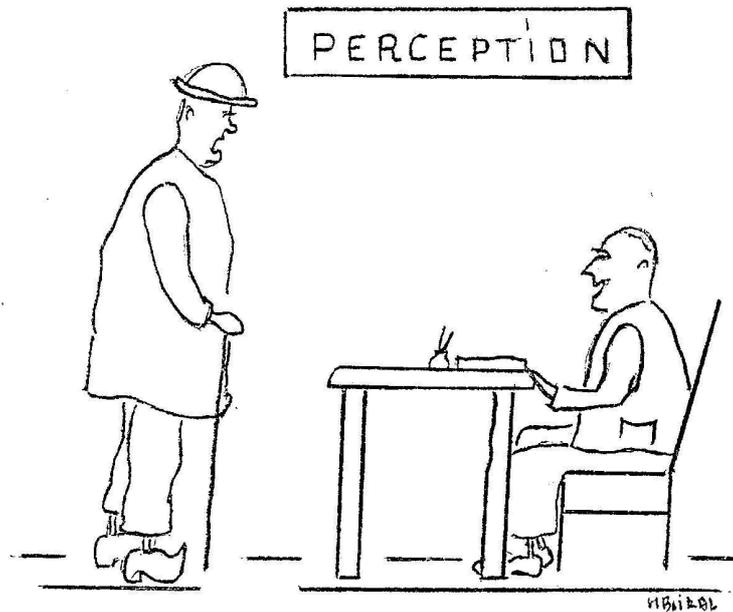
Cette année, le téléthon a généré la somme de 600,00€, répartie comme suit :

bénéfice sur le repas :	230,87
bénéfice sur la tombola :	125,93
dons de particuliers :	42,00
don de la Gratulphienne :	101,20
don de la commune :	100,00
total :	600,00

LE NOEL DES ENFANTS



Après le goûter traditionnel, Josiane, maître de chant, a fait entonner aux enfants cet air éternel et universel « petit papa Noël » qui n'était qu'une répétition pour les grands. Puis l'homme à la barbe blanche, vêtu d'un superbe costume flambant neuf est arrivé. La distribution terminée, avec impatience et frénésie, chacun a ouvert son paquet sous l'œil intéressé et réjoui des parents. Rapidement, il a fallu rentrer à la maison pour en profiter tandis que le père Noël poursuivait sa longue tournée, pensant qu'il reviendrait forcément l'année prochaine... !



- Î VDRÀIS SAVOER PRQÃE QUI PEYE TOS LÈS ANS ?
- Parce que vous ÊTES INSCRIT SUR LES REGISTRES DE L'ÉTAT, MON BRAVE.
- Inscrit !!! ... Bè rayez mou.

MAIRIE DE SAINT-GROUX

Tél/fax : 05.45.20.38.65. E-mail : mairie.saintgroux@wanadoo.fr
 Secrétariat ouvert les mardi, jeudi et vendredi matin

MAIRIE DE SAINT-GROUX

Directeur de la publication : Gérard BOUCHAUD

Rédactrice en chef : Gaëlle SENNAVOINE

Rédacteurs(trices) : Gérard BOUCHAUD, Marie-Blanche DAGNAS, Gaëlle SENNAVOINE, Maurice SY, Christian FAURE, Lucie DUBOURG

Photos : la mairie

Imprimé par nos soins